

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 18/12/2017

Reçu en préfecture le 18/12/2017

Affiché le

SLO

ID : 033-253306310-20171207-2017_43-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 12
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre :
Abstention :

L'an deux mille dix sept, le sept décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 22 Novembre 2017

Étaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN- HERAUD- MONSEIGNE- QUENTIN-MM. CORSAN- DELAUNAY - GIRARD - LORIAUD -PLISSON- SUBRENAT.

Délibération N°2017-03-043 : Animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2018 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Vu le CGCT ;

Vu le PAPI Estuaire de la Gironde ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2018, dont le coût total est de 45 500 € (41 000 € de salaires et charges et 4 500 € de frais de déplacements et de locaux) d'autoriser Madame la Présidente à solliciter une subvention de 18 200 € soit 40% auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 décembre 2017

La Présidente


Françoise De Roffignac
Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde